

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Covid-19 au Gabon : conjurer la deuxième vague

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

MÊME s'il n'y a encore rien d'alarmant et qu'une flambée épidémique n'est pas signalée en l'état actuel des choses au Gabon, les données de la riposte épidémiologique au coronavirus enregistrées au cours de ces trois derniers mois (septembre-octobre-novembre) donnent quand même des frayeurs. Au cours de la conférence de presse qu'il a animée, hier après-midi, en présence des responsables des commissions technique et scientifique du Copil, à savoir les Prs Romain Tchoua et Marielle Bouyou, le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang-Ndong, a révélé que le pire était à venir si le relâchement se poursuit au sein de la population. En trois mois, le nombre de nouvelles contaminations est reparti à la hausse, alors qu'il avait connu sa phase baissière entre mai et juin. De 0,5 % en septembre, il est passé à 0,3 % en octobre, pour se situer à 0,4 % en novembre. De même, la courbe des décès a davantage renforcé l'inquiétude des autorités sanitaires. Autour de 53 en septembre, elle a gravité à 54 en octobre, pour se hisser à 61 en novembre. Au niveau des hospitali-

sations, la situation n'est guère appréciable car, le mois de novembre boucle ce bilan des trois récents mois de riposte avec une augmentation de 50 % du taux d'admission des malades en hospitalisation et réanimation, ainsi qu'une baisse de la même proportion dans le nombre de guérisons. Mais rien n'est perdu pour autant, a assuré le ministre de la Santé. Avec la qualité du dispositif sanitaire actuellement mis en place dans notre pays, et la force avec laquelle les autorités, en tête desquelles le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et les membres de l'équipe gouvernementale, intensifient la lutte contre cette maladie, le risque d'une seconde vague peut être évitée. Encore faut-il que la population y mette du sien en respectant correctement les gestes barrières. Ce qui signifie que le dispositif sanitaire en vigueur reste maintenu. Nonobstant l'approche imminente des fêtes de fin d'année. La priorité reste la préservation de la santé des Gabonais, avec une intensification de la surveillance épidémiologique aux frontières, le déploiement continu des brigades mixtes, le renforcement des activités de dépistage et l'accès aux diagnostics, le suivi des unités mobiles, etc.



Photo : Frédéric Serge Long

Le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, et les responsables des commissions technique et scientifique du Copil au cours de la conférence de presse.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



COMMUNIQUE

La Direction Générale des Impôts, invite les contribuables relictaires, relevant de la Direction Provinciale des Impôts de l'Estuaire, à se rapprocher de leurs Centres des Impôts respectifs, à savoir : le Centre des Impôts des Petites Entreprises et des Particuliers - Libreville Nord et le Centre des Impôts des Petites Entreprises et des Particuliers - Libreville Sud sis dans la zone industrielle d'Oloumi ; le Centre des Impôts des Moyennes Entreprises sis à Owendo, au plus tard le **vendredi 11 décembre 2020**, pour régularisation de leurs dettes fiscales.

Passé ce délai, l'administration se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes dues, conformément aux procédures prévues par le Code Général des Impôts.

Fait à Libreville, le 04 DEC. 2020

Le Directeur Général des Impôts

Gabin OTHA-NDOUMBA